Publication : lundi 31 mai 2010 12:13

Jean-Pierre Sueur est intervenu lors du débat sur le projet de loi de modernisation agricole. Il a fortement défendu le maintien d'une taxe sur les plus-values faites lors de la cession de terrains agricoles devenus constructibles et a demandé que le produit de cette taxe soit intégralement affecté à l'installation des jeunes agriculteurs. Il avait déposé deux amendements en ce sens. Il s'est réjoui que cette disposition soit reprise par le gouvernement et qu'elle ait été adoptée unanimement par le Sénat.

Jean-Pierre Sueur a aussi plaidé pour que les jeunes agriculteurs puissent s'installer en intégrant une société *« plus facilement »,* et notamment *« sans apport foncier ».*

>> Lire le compte-rendu intégral de son intervention

.

Phoca PDF